Antenne Handicap Mental
Numa Droz 68 cp 59
2301 La Chaux-de-Fonds
tél fax 032 914.10.10
Site : www.antenne-handicap.com
E-mail: antenne_handicap@bluewin.ch
CCP 20-4777-0

AHM

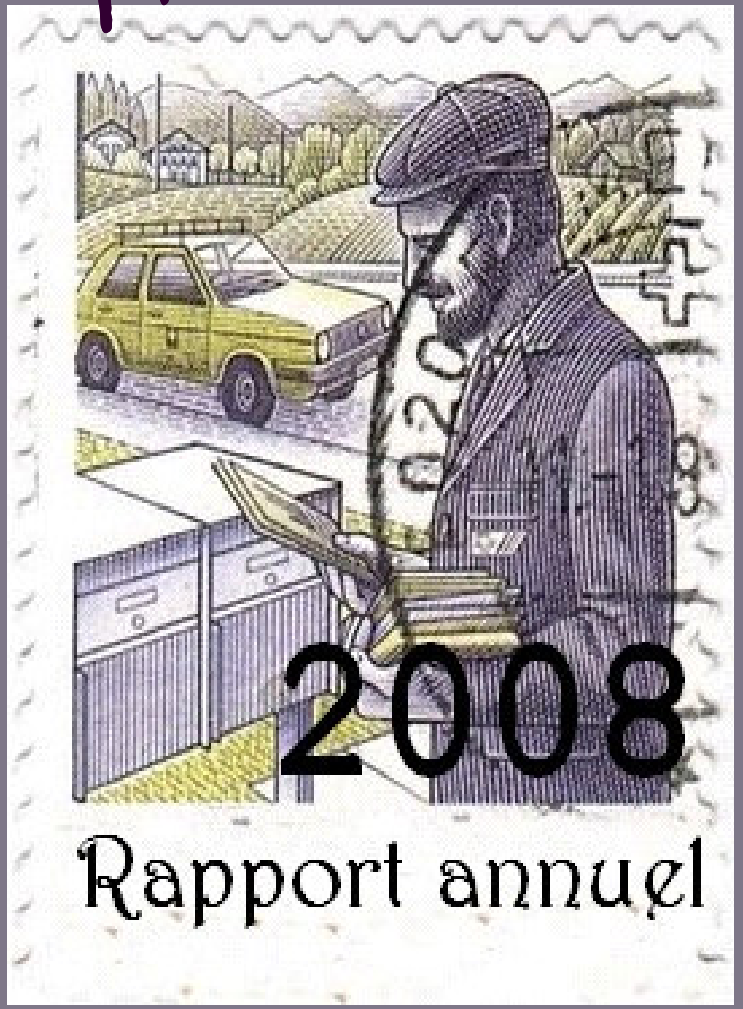

Association Neuchâteloise Antenne Handicap Mental

Billet de la présidente.

Comité

Présidente :	Madame	Christiane Kernen
Membres :	Mesdames	Josiane Jacot, Anouk Pipoz, Eloise Vienne, Magali Sanchez, Anne-Catherine Lancaster
	Messieurs	Jacques-Olivier Reymond, Claude Vaudroz

Direction

Monsieur Patrice Chaduc (à 75 %) Madame Simone Juillerat Meyer (à 65 %)

Stagiaires

Mesdames Chrystelle Hirschi et Cati Da Conceiçao (Ecole Pierre-Coullery, éducatrice de l'enfance)

Club de formation continue

Amos Anaïs	Connaissances générales	Jacot Cédric	Informatique
Aquilon Mélanie	Connaissances générales	Kureth Aude	Couture
Bucher Bettina	Fitness	Marchon Dominique	Look
Bürgi Darryl	Ordimatic	Marcos Angel	Connaissances générales
Cavalli Géraldine	Cuisine	Mathis Christian	Internet informatique
Chaboudez Sophie	Couture	Meyer Pierre	Créations graphiques
Clerc Elisabeth	Allemand	Morel Roland	Pâtisseries
De Montmollin Muriel	La musique est un jeu	Neuenschwander Corinne	Couture
Feron Chrystel	Internet informatique	Pheulpin Vincent	Connaissances générales
Fontaine M-Christine	Yoga	Pipoz Julie	Connaissances générales
Guillet Elisabeth	Je savoure le parfum	Rognon Sybille	Pâtisseries
Grezet Laetitia	Internet informatique	Siegenthaler Urs	Danse expressive
Gunzinger Nils	Cuisine	Sutterlet Pascal	Ordimatic
Harhoura Karim	Fitness Neuchâtel	Tutrone Paul	Archéologie
Huguenin Patricia	Connaissance des oiseaux	Veillon May	Danse expressive

et

Fitness Physiofit	Madame Bettina Bucher - Cours de fitness, Neuchâtel
Fitness Le Move	Monsieur et Madame Barthoulot - Cours de Fitness, La Chaux-de-Fonds
Poterie Aramée	Monsieur Milton Gruber - Cours de poterie, La Chaux-de-Fonds
Sievert.deco	Monsieur Stéphane Sievert - Cours Objets détournées, La Chaux-de-Fonds

Centre des musiques du monde Monsieur Christophe Erard - Cours de percussions, La Chaux-de-Fonds

Centres aérés

Amos Anais	Marcos Angel
Antunes Susana	Durni Sandrine
Aquilon Mélanie	Mosimann Laure
Baggentos Sylvie	Nater Jessie
Berger Tonya	Pasquali Quentin
Cattin Maude	Pheulpin Vincent Olivier Maurice
Cattin Marielle	Pipoz Julie
Da Conceiçao Cati	Robert Cindy
Di Marzo Lucas	Rusca Manon
Hirschi Christelle	Rusca Odile
Da Silva Pombinho Catia	Schmalz Mickaël
Jacot Sylvianne	Schwarz Pascal
Kureth Thierry	Thorax Lorin

Forum Handicap Neuchâtel

Notre association a participé aux séances du comité et du groupe de travail « Politique et AI » de Forum Handicap.

Les trois groupes de travail de Forum Handicap (Information/ média- Politique et AI - Relations publiques et manifestations) ont poursuivi leurs activités spécifiques.

Les éléments importants qui ont marqué l'année 2008 sont en rapport avec la 5ème révision LAI, la péréquation confédération-canton dans les domaines de l'AI et les promotions du Locle où Forum Handicap avec l'Union Suisse Philantropique ont organisé des concerts avec des musiciens valides et handicapés.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.forum-handicap-ne.ch!

Fédération Romande la Personne d'Abord

En 2008 le comité de **notre association faîtière** s'est réuni à plusieurs reprises pour remplir les données statistiques nécessaires au dossier présenté chaque année à l'Office Fédéral des Assurances Sociales. Nous remercions Solidarité-Handicap Mental et Cap-Contact Association pour leur collaboration.

Et, en bref nous avons eu le plaisir de :

- participer à un colloque à la faculté de droit de Neuchâtel sur le thème de la 5ème révision LAI
- guider deux mémoires de maître socio-professionnel
- dispenser deux cours sur le handicap mental dans la filière des éducateurs/trices de l'enfance en cours d'emploi et à plein temps, accueillir deux stagiaires et être experts pour un travail de mémoire d'une étudiante dans le cadre de l'école Pierre-Coullery
- manger quelques plaques de chocolat avec ou sans noisettes
- présenter les cours du club de formation continue dans les ateliers et foyers d'alfaset et dans le foyer handicap de La Chaux-de-Fonds
-participer à deux conférences de presse liées à la 5ème révision LAI
- rédiger deux articles sur la formation continue
- participer à la présentation du budget d'assistance à l'HES-SO à Lausanne

Christiane Kernen

Club de Formation Continue

En préparation de la fête des 20 ans du Club de Formation Continue, le deuxième semestre 2008 a vu l'organisation de 2 cours gratuits plus spécifiquement axés sur la citoyenneté des personnes handicapées. Nous avons ainsi demandé à quelques hommes et femmes élus politiques du canton de Neuchâtel d'animer un cours en relation avec leur métier et de répondre au questionnement des étudiants qui y participaient. Pour le niveau communal, Monsieur Veya, conseiller communal en charge de la culture à La Chaux-de-Fonds, pour le canton Monsieur Jean Studer, conseiller d'Etat en charge des finances du canton de Neuchâtel et Madame Lise Berthet , députée au Grand Conseil, au niveau fédéral, Madame Francine John-Calame, députée national. Les séances avaient été préparées avec les étudiants par Monsieur Angel Marcos. Les débats, très fournis, étaient axés particulièrement sur l'aménagement architectural au niveau communal, sur les finances au niveuu cantonal et sur la représentation du canton au niveau fédéral.
L'autre cours concernait le journalisme et les médias. Expérience inhabituelle pour les organisateurs qui ont eu l'impression de "suivre derrière", retrouvant les participants à la patinoire pour une interview de sportifs, au Château pour une discussion avec des politiciens, au fitness, à la poterie, au bistrot, dans l'imprimerie de l'Express à des heures et des jours dictés par leurs envies et goût de rencontres des autres. Surprenant par leur efficacité et leur savoir-faire, c'est ainsi que l'une des participantes a refilé une photo au journaliste de l'Express qui n'avait pas de photographe ce jour-là, ou qu'un participant a directement rédigé un article pour l'Express pour une rubrique de jeux sur ordinateur. Surprenant comme des personnes handicapées adoptent très vite un comportement socialement valorisé quand on le leur permet.....
Notre "Journal du 20ème", qui paraîta en juin 2009, retracera plus largement ces deux cours qui ont fait couler beaucoup d'encre!

N'hésitez pas à nous téléphoner pour en obtenir un exemplaire.

Ces rencontres ont apporté des réponses positives et ont démontré les conséquences de cette révision et l'importance d'une collaboration constructive entre l'OAI et la coordination cantonale.
Une des préoccupations majeures de la coordination est l'impact de cette révision chez les employeurs. Un questionnaire a été envoyé aux 40 employeurs les plus importants du canton. Le retour de 43 questionnaires a permis d'établir un rapport détaillé et d'en déduire des conclusions importantes sur la connaissance de la 5ème révision LAI des employeurs et leur politique envers leur personnel susceptible d'avoir recours à cette assurance.
Cette enquête a été présentée lors d'une conférence de presse le 12 décembre et a été diffusée par les médias cantonaux, ainsi que par la RSR- la 1ère.
Le rapport complet de cette enquête peut être consulté sur le site: www.forum-handicap-ne.ch

Budget d'assistance

Le budget d'assistance offre à la personne handicapée la possibilité de vivre à domicile en engageant le personnel dont elle a besoin.
Le projet pilote, lancé par l'Office des Assurances Sociales (OFAS), a commencé en 2006 et sa durée était de 3 ans. Celle-ci a été prolongée d'une année afin de permettre à la Confédération d'entreprendre les démarches administratives nécessaires pour cette nouvelle prestation.
En date du 3 septembre, le Conseil Fédéral a mandaté le Département Fédéral de l'Intérieur pour la rédaction des documents en vue d'une procédure de consultation.
Malheureusement, le Conseil Fédéral a écarté de ce budget les personnes sous tutelle et les mineurs, prétextant que ces personnes ne sont pas à même de vivre une vie autodéterminée et d'exercer une responsabilité individuelle.
Plusieurs associations oeuvrant dans le domaine du handicap ont lancé un appel pour une égalité de traitement des personnes en situation de handicap. Convaincue par cette revendication, notre association, en collaboration avec insieme et cerebral, est descendue dans la rue lors de la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre. Ce fut l'occasion de soutenir l'appel au budget d'assistance pour TOUS et de récolter des signatures. Pour plus d'informations: www.fassis.net

Bureau de Neuchâtel

En juillet nous avons déménagé une partie de notre bureau de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel dans la maison de la HAR (Hôtel des Associations des Rochettes). Depuis quelques années, nous cherchions, sans vraiment trop y croire, un lieu à Neuchâtel où nous pourrions recevoir les personnes en relation avec notre association. S'il est vrai que l'engagement d'enseignants ou de moniteurs ne posait pas de problème car nous pouvions leur demander de venir jusqu'à La Chaux-de-Fonds, il en allait différemment des personnes handicapées et de leur proches que nous rencontrions le plus souvent dans des lieux difficilement propices à un entretien.

Notre permanence est donc effective depuis septembre, le mercredi matin et le jeudi après-midi avec la possibilité de poser un rendez-vous à une autre période.

Afin de réduire les frais au maximum, nous partageons notre bureau avec l'association neuchâteloise insieme. Cette association défendant les parents de personnes porteuses de handicap mental, il est agréable de se retrouver de temps à autre. Cela permet vis-à-vis des autorités d'éviter certains doublons et surtout d'avoir lorsque cela est nécessaire des actions communes.

En ce qui concerne les autres rencontres d'associations, l'ouverture du bureau est encore trop récente pour que nous ayons pris pleinement la mesure de collaboration ou des synergies possibles. Il est cependant certain que notre association a gagné en terme de visibilité sur le bas du canton.

En octobre, nous avons participé à l'inauguration officielle de l'Hôtel des Associations des Rochettes.

Coordination cantonale du suivi de la 5ème révision LAI.

Afin de poursuivre ses buts définis en juin 2007, la coordination cantonale du suivi de la 5ème révision LAI a déposé en date du 27 mai une mention « Insertion professionnelle des personnes touchées par une invalidité » au Grand Conseil par l'intermédiaire d'un député. Celle-ci a fait l'objet d'une conférence de presse lors de laquelle la coordination cantonale s'est présentée et a exposé ses objectifs, ses préoccupations et ses actions.

Elle a d'autre part rencontré le directeur de l'Office de l'Assurance-invalidité afin d'être informée sur la mise en oeuvre de cette révision dans notre canton.

En ce qui concerne les cours réguliers du club de formation continue, 30 ont pu être organisés pour 210 étudiants. Quelques nouveaux thèmes ont été abordés comme : l'archéologie, la cuisine indienne et pakistanaise, le yoga ainsi qu'un cours sur la découverte du parfum. Les cours sont organisés dans des lieux ordinaires de formation avec une petite nouveauté pour cette fin d'année 2008 où l'université de Neuchâtel a accueilli le cours d'archéologie.

Divers cours programme 2008-2009

Je savoure le parfum

Percussion

Des expériences qui expliquent les lois

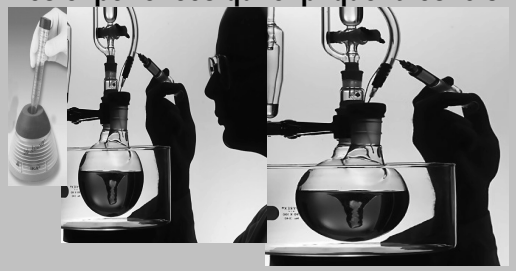

Pâtisserie Confiserie

Image stylée

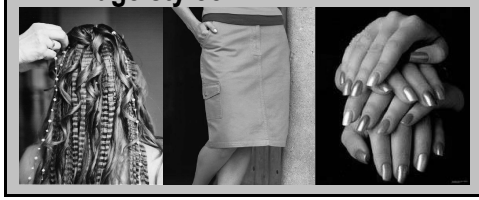

Centres aérés

Durant l'année 2008, les centres aérés ont accueilli 60 enfants. Ils ont été organisés comme à l'habitude la deuxième semaine des vacances de printemps et d'automne. Les activités proposées cette année étaient adaptées pour deux groupes d'enfants et trois groupes d'adolescents. Elles trouvaient leur place autour de deux thèmes : le cinéma et le cirque.

C'est ainsi que les enfants ont pu :

Visiter

- les musées d'histoire naturelle pour "l'Opération lézard" et l'exposition sur les singes.
- les sentiers du temps
- la ferme Sterchi
- le Bois du Petit Château
- le zoo de Studen
- la police cantonale
- le siège des transports régionaux neuchâtelois
- la télévision suisse romande ....

Confectionner

- une affiche de cinéma
- un scénario et des costumes
- un court métrage
- de bons petits plats ...

Se détendre

- à la piscine du Nid du Crô, d'alfaset, de Bienne, de Saignelégier et aux bains d'Yverdon ...

S'affronter

- dans la salle de lutte à la culotte

Se muscler

- au fitness

Regarder

- quelques bons films et chanter Mama Mia

Se déguiser

- en clown, trapéziste, ours et tigre

S'exercer

- à présenter la météo à la Télévision Suisse Romande

Se régaler

- de Mac'Do, crêpes, chapati et de pâtisseries maison.

Durant ces deux semaines, les enfants et les moniteurs investissent le collège de la Maladière à Neuchâtel et le collège de l'Ouest à La Chaux-de-Fonds. Ces deux structures offrent l'avantage de disposer de grandes salles de gymnastique ainsi que de cuisines et salles de peinture et de vidéo.

Les animateurs qui encadrent les enfants sont ponctuels à ce rendez-vous biannuel, ce qui offre une plus grande sécurité de part leurs connaissances des enfants, des familles et des lieux. Pour encadrer ces 60 enfants, nous avons fait appel à 30 animateurs.

A la fin de chaque centre aéré, les parents et les adolescents reçoivent une fiche d'évaluation à nous retourner.

Voici quelques commentaires des adolescents :

Qu'as-tu le plus aimé ?

Les hamburgers, le cinéma, tout trop bon, les animateurs, le cinéma...

Que voudrais-tu pour une prochaine fois ?

Visiter la porcherie des cochons, du tennis, une balade en calèche...

Nous prenons donc bonne note de ces demandes et en tiendrons compte lors de l'élaboration des prochains centres aérés.